

viron trois millions dans son calcul. Mais l'hon. monsieur a tout admis au sujet de l'emprunt. J'ai démontré clairement que la petite colonie de la Nouvelle-Zélande, avec une population de 375,000 et une dette publique comparativement aussi forte que la nôtre, alla côte à côte avec le Canada sur les marchés monétaires, et lança un emprunt à de meilleures conditions que notre ministre des Finances. Quand il faut admettre ce fait, comme il a été admis, on doit cesser de discuter sur la question de savoir si le Canada doit être profondément reconnaissant à l'hon. ministre des Finances pour la manière en laquelle il a négocié l'emprunt. Maintenant, M. l'ORATEUR, je n'ai pas l'intention de suivre l'hon. monsieur dans le débat qu'il a invité quant à la conduite de l'ancien gouvernement au sujet du chemin de fer du Pacifique. Je crois que chaque hon. membre de cette Chambre, et que tout homme intelligent du pays en est venu à la conclusion qu'il est temps que les messieurs à la tête de nos affaires trouvent quelqu'autre moyen de justifier leur conduite devant cette Chambre et le pays qu'en réitérant le scandale du Pacifique. Je ne veux pas fatiguer la Chambre, mais je jetterai ce défi—je rencontrerai qui que ce soit, en tout temps et en tout lieu et discuterai devant un peuple libre et intelligent tout ce qui a rapport à cette transaction. Je désire réhabiliter le caractère des messieurs qui ne sont pas ici, savoir: les directeurs de la compagnie du chemin de fer Inter-océanique, à Toronto, et les directeurs de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, à Montréal. Quels sont ces messieurs que le ministre des Finances a traités d'insensés, en disant que le projet d'un chemin de fer canadien du Pacifique était un projet insensé? Quels sont ces insensés prêts à s'engager dans un projet insensé? Si le projet du gouvernement avait été un projet insensé, pourquoi les directeurs de ces compagnies étaient-ils prêts à se battre à mort pour obtenir la possession de l'ouvrage? Pourquoi l'hon. M. McMaster et M. W. H. Howland, ci-devant président de la Chambre de commerce de la Puissance, M. McINNES, M. CUMBERLAND, M. WALTER SHANLY, le Maître-Général des Postes, le mi-

nistre des Douanes, l'hon. M. DAVID CHRISTIE et SIR HUGH ALLAN, étaient-ils si anxieux de s'emparer du projet? Il est inutile de dire plus pour excuser l'ancien gouvernement de s'être engagé dans ce projet qu'on dit insensé. Je pense que l'hon. ministre des Finances a sans nécessité amplifié la discussion qui a eu lieu à la dernière occasion; mais puisqu'il l'a fait je suis obligé de parler des exposés que l'hon. monsieur a mis devant le pays, et dont vu la position de l'hon. ministre des Finances, je dois m'occuper pour défendre mon ci-devant collègue. L'hon. monsieur a, je crois, quelque peu oublié ce qui était dû à la Chambre, lorsqu'il a dit:—

“ Il attire spécialement l'attention de la Chambre, en autant que le sujet devra déterminer de nouvelles investigations, sur le fait, que durant les quinze dernières années, les chemins de fer de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick avaient préoccupé la plus stricte attention de l'hon. membre pour Cumberland, et avec quel résultat l'on peut voir par le rapport de M. C. BRYDGES, et encore plus la réponse de M. CARVELL.”

L'hon. ministre des Finances, dans une autre partie de son discours dit:—

“ En entrant en charge il trouva ces chemins de fer très dépréciés et très mal administrés; et, en conséquence, un fort montant sera nécessaire pour les mettre dans un état d'efficacité.”

Ceci est un défi que je suis prêt à accepter dans toute sa portée, et je prétends pouvoir démontrer, par la bouche de ses propres témoins, que l'énoncé qu'il a osé faire—qu'il avait trouvé les chemins de fer dépréciés et en mauvais état—est aussi inexact qu'il est possible pour aucun énoncé de l'être. Je suis prêt à prouver; par la bouche de la personne choisie par l'hon. monsieur pour jeter du discrédit sur moi-même et mes collègues, que les accusations de l'hon. ministre des Finances sont entièrement et tout-à-fait non fondées. Je suis prêt à démontrer que s'il y a un homme à qui ils ne pouvaient confier cette mission, cet homme est C. J. BRYDGES. Il m'est pénible de dire aucune chose pour froisser qui que ce soit. Il en est ainsi quand il s'agit de l'hon. ministre des Finances qui est ici pour se défendre, mais il m'est doublement pénible de le faire quand la personne est absente, et quand je le fais dans l'accomplissement d'un devoir public. Mais M. BRYDGES a un ministre de la Couronne pour lui donner un certificat de caractère couché dans les termes les plus forts et les plus